

LE PERCENEIGE



LA CHORALE TOURNE'SOL EN CONCERT



La Cheffe de Chœur Sophie MABIALA a présenté le résultat d'une année de travail au public venu en nombre. Ce concert s'est déroulé en présence de Florence GESSERAND Maire, ainsi que de Christelle CHARPENTIER Présidente de l'Association Tourne'Sol. (Page 13)



KERMESSE DE L'ÉCOLE RÉUSSIE



Dimanche 16 Juin les écoliers ont eu le plaisir d'interpréter des chants et danses pour le plus grand plaisir de leurs Parents. Après la pluie du matin, une accalmie a permis de profiter d'un rayon de soleil jusqu'en début d'après-midi. Les familles des enfants ont pu se restaurer sur place, des formules enfants, adultes étaient proposées.

(Page 11)

L'ANIMATION « VILLE à JOIE »

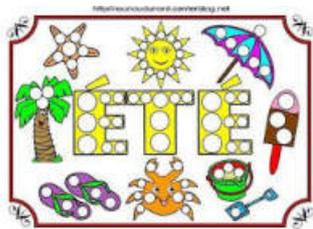


Avec la participation de la Communauté de Communes Yonne Nord, une quinzaine d'Artisans et Associations diverses se sont installés dans le Parc de l'école, en avant-première de la Fête de la Musique organisée par la Municipalité de Perceneige. (Page 15).



« LES ENVOYÉS SPÉCIAUX »

ont animé la Fête de la Musique le samedi 22 juin 2024 dans le Parc de l'école de Perceneige. (Page 14)



Chers Administrés (es),

Nous démarrons à nouveau une période estivale mais ce début d'été ne s'annonce guère en couleurs. Les températures ne sont pas non plus à la hauteur, et le printemps pluvieux a déjà été source de morosité. Morosité qui se traduit aussi au niveau politique. Les élections européennes sont passées et nous avons constaté la sanction adressée à M. Emmanuel MACRON par une majorité de Français et, il s'en est suivi la dissolution de l'Assemblée Nationale. La France va mal. Nous nous sommes éloignés des valeurs essentielles de notre République : le Travail, le Respect et la Famille, que notre société de consommation relègue au second plan.

Avec une note plus légère, cette période estivale permet le déroulement des activités de plein air. La municipalité se réjouit du dynamisme des associations, gage de vitalité de notre Commune : *Concours de Boules, *Fête de la Musique, participation de *Ville à Joie°...

Durant cette période on aime recevoir ses amis dans la joie et la bonne humeur, je vous rappelle à quel point il est important que ces moments de convivialité aient lieu dans le respect du voisinage. Les travaux d'assainissement sont terminés, les routes qui ont été abîmées avec les travaux seront entièrement refaites.

Le Conseil Municipal a voté les devis pour les travaux suivants : la clôture de l'école et le parking de la médiathèque, la toiture de l'église de Villiers Bonneux en partie et celle de Courceaux, l'installations de columbariums dans nos six cimetières, la réfection de la voirie, et l'isolation extérieure de la façade du restaurant Le Relais. Je vous souhaite un très bel été.

Florence GESSERAND Maire de Perceneige

Permanence des Élus

Florence GESSERAND, Maire, Présidente d'office de Toutes les Commissions,	sur Rendez-Vous
Alexis POULAIN, 1 ^{er} Adjoint CCYN, Personnel et matériel, Service des Eaux et Assainissement, Voirie et Cimetière, Urbanisme,	sur Rendez-Vous
Françoise CHÉREAU 2 ^{ème} Adjointe Fêtes, Événements Culturels, Relations avec Associations, Affaires Sociales, Bâtiments et Sécurité, Journal et Site Internet,	sur Rendez Vous
Jean-Luc LÉGER, 3 ^{ème} Adjoint Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne, Eau et Assainissement, Voirie et Cimetière.	sur Rendez-Vous



SOMMAIRE

- P 1, UNE,
- P 2, Édito du Maire, Permanence des Élus, Sommaire,
- P 3, Commémoration du 8 mai,
- P 4, 5, CR Conseil Municipal du 06 05 2024,
- P 6, 7, Info Mairie,
- P 8, 9, L'École, visite de la caserne des pompiers Sergines
- P 10, Travaux sur le réseau assainissement,
- P 11, Vie Communale, Kermesse de l'école,
- P 12, 13, Vie Communale, Pétanque, Tourne'Sol, Bien être,
- P 14, 15, Vie Communale Ville à Joie et Fête Musique,
- P 16, 17, Paul Gibey Soldat prisonnier de Guerre,
- P 18, 19, IVG, c'est fait, c'est coulé dans le Marbre,
- P 20, Artisans à Perceneige, Western Show Circus,
- P 21, Les Jeux Olympiques à Paris en Juillet 2024,
- P 22, Cuisine du Monde : Recettes Grecques,
- P 23, Page jeux,
- P 24, Info Utiles.



Directrice de la Publication : Florence GESSERAND, Secrétaire de Rédaction : Françoise CHÉREAU,
 Ont contribué à la rédaction de ce numéro : Perrine GÂTEAU, Frédéric FAURE, Yves EIMERY,
 Jean-Claude MAURIS, Marc SIMONNET, Nathalie TONNEAU, les INSTITUTRICES de l'ÉCOLE.
 Mairie de PERCENEIGE 21, rue des Glycines 89260 - PERCENEIGE - Courriel : mairie-perceneige@wanadoo.fr
 Tirages : 550 exemplaires - Imprimeur STUDIO COMPO à THEIZE (69620)

COMMEMORATION du 8 MAI à VILLIERS BONNEUX



La Cérémonie Commémorative de la Fête de la Victoire du 8 mai 1945 s'est déroulée à Villiers Bonneux pour cette année 2024. Florence Gesserand Maire de Perceneige a présidé la cérémonie. Les messages de M. Sébastien Lecornu ministre des armées, et de Mme Patricia Mirallès secrétaire d'état auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens Combattants et de la Mémoire ont été lus par Florence Gesserand Maire, Alexis Poulain 1^{er} Adjoint et Elise Charpentier jeune perceneigeoise. Le dépôt de gerbe a été effectué par Mme le Maire assistée de 2 jeunes : Antonin et Iliana. Les Perceneigeois étaient réunis autour du monument aux morts afin de rendre hommage à nos anciens combattants morts pour la France. La cérémonie a été suivie d'une invitation au partage du verre de l'amitié servi dans la salle polyvalente.



Une délégation des Pompiers de Thorigny sur Oreuse était présente, M Georges Mainguy Porte-Drapeau ainsi que les Anciens combattant de Perceneige. Une composition florale a été déposée devant le monument aux morts de chaque village de Perceneige soit : Courceaux, Grange le Bocage, Plessis du Mée, Sognes, Vertilly et Villiers Bonneux.

L'an deux mil vingt-quatre, le 6 Mai, à 19 h 30, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de la Mairie à PERCENEIGE, en séance publique, sous la présidence de Madame Florence GESSERAND, Maire.

Etaient présents tous les membres en exercice, à l'exception de Madame Perrine GATEAU qui donne pouvoir à Madame Delphine GILLOPPE. Madame Linda MAISANO qui donne pouvoir à Monsieur Alexis POULAIN. Monsieur Dominique PEZET qui donne pouvoir à Monsieur Franck GESSERAND.

Madame le Maire présente la lettre de démission de Monsieur Manuel CALDEIRA et l'accepte.

Le secrétariat est assuré par Madame Françoise CHEREAU.

Lecture du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 5 avril 2024 approuvé à l'unanimité.

DEVIS TOITURE EGLISE

Madame le Maire informe le Conseil que suite à une réunion des bâtiments, la commission a étudié le devis de l'entreprise Luxembourg.

Madame le Maire présente donc le devis concernant des travaux de couverture de l'Eglise de Courceaux pour un montant de 32581,00 € HT.

Le Conseil Municipal accepte par 11 voix pour et 3 abstentions.

Madame le Maire présente également 2 devis concernant l'Eglise de Villiers-Bonneux.

-39812,00 € HT concernant la toiture de l'Eglise côté sud et partie croupe de l'Eglise.

-13108,50 € HT concernant la toiture partie Sacristie tuiles mécaniques et toiture en zinc.

Le Conseil Municipal accepte par 11 voix pour et 3 abstentions.

Monsieur Franck GESSERAND demande si des subventions vont être accordées pour ces rénovations. Madame le Maire répond positivement.

Le Conseil Municipal charge le Maire de procéder aux demandes de subventions au titre du pacte territoire (département) et de la DETR (Etat).

DEVIS PARKING AGENCE POSTALE

Madame le Maire informe le Conseil que suite à une réunion des bâtiments, la commission propose de retenir le devis de la société Rougeot concernant l'aménagement d'un parking dont une place PMR (accès handicapé) face à la poste pour un montant de 7743,05 € HT.

Le Conseil Municipal accepte par 13 voix pour et 1 contre.

DEVIS ISOLATION EXTERIEURE FACADE LE RELAIS

Madame le Maire présente un devis de la société BJT Bâtiment concernant l'isolation thermique par l'extérieur de la façade du restaurant le Relais pour un montant de 11521,79 € HT.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

DEVIS RENOVATION CLOTURE PARC ECOLE

Madame le Maire informe le Conseil que suite à une réunion des bâtiments la commission a étudié le devis de la Sarl Ted concernant la réfection de la clôture du parc de l'école.

Madame le Maire présente 3 devis :

-Un devis d'un montant de 6831,00 € HT pour la clôture école côté voisin.

-Un devis d'un montant de 4804,00 € HT pour la clôture parking médiathèque.

-Un devis d'un montant de 3433,33 € HT pour la clôture côté parc-grillage.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

DEVIS VOIRIE

Madame le Maire informe le Conseil que suite à une réunion voirie, la commission propose de retenir le devis de la société Eurovia concernant la route de Grange-Le-Bocage à Saint-Maurice-Aux-Riches-Hommes pour un montant de 21965,56 € HT.

Le Conseil Municipal accepte par 13 voix pour et 1 contre.

Puis concernant la route allant de Vertilly en direction de Barrault pour un montant de 46533,37 € HT.

Le Conseil Municipal accepte par 13 voix pour et 1 contre.

DEVIS COLUMBARIUMS

Madame le Maire présente un devis de la société

Granimond concernant la pose de columbariums, de bancs ainsi que de livre du souvenir dans les 6

cimetières de la commune pour un montant de 20041,60 € HT.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS

Suite aux questionnaires de demande de subventions élaborées par Monsieur Frédéric FAURE et distribuées aux associations de Perceneige madame le Maire indique que seules 3 associations ont répondu.

L'ACIP demande une subvention pour l'achat de panneau publicitaire (378,00 € HT) ainsi qu'une machine à coudre (569,00 € TTC).

Les Joyeux Perceneigeois demande une subvention d'un montant de 400,00 € pour l'achat de divers matériels.

MLK Production demande une subvention d'un montant de 5000,00 €.

Après avoir étudié les demandes de subventions le Conseil décide par 13 voix pour et 1 abstention les attributions suivantes pour un total de 800,00 €.

L'ACIP : 400,00 € (200,00 € en investissement et 200,00 € en fonctionnement).

Les Joyeux Perceneigeois : 400,00 € (200,00 € en investissement et 200,00 € en fonctionnement).

Le Conseil Municipal décide de ne rien attribuer à MLK Production. Ces prestations étant payantes à chaque manifestation.

Les boulistes de Perceneige ont bénéficié d'achat de petits graviers.

INFORMATIONS DIVERSES

PLUI : Monsieur Dominique BOURGOIN a évoqué que lors de la dernière réunion du PLUI du 25 avril un recensement des zones d'activités a été effectué et que des zones sur la commune ont été oubliées. Une commission intercommunale d'accessibilité doit être mise en place. Monsieur SPAHN demande à tous les élus de réfléchir au devenir du PLUI.

Le Relais de Perceneige : Madame le Maire indique avoir été prévenue jeudi 02 mai que les gérants du Relais avaient cessé leur activité suite à un dépôt de bilan. Une audience au tribunal est prévue le jeudi 16 mai 2024. La Commune comptabilise à ce jour de nombreux impayés de loyers.

Arrêté nettoyage trottoirs : Madame le Maire présente un arrêté du Maire concernant l'entretien des trottoirs de la voirie communale et l'entretien bordant la voie publique. Monsieur Jean-Luc LEGER propose de faire le tour des villages et d'adresser des courriers en recommandé aux personnes concernées.

Ecoulement pluvial du Ru (Vertilly) : Madame le Maire donne lecture du courrier reçu par Monsieur Alain Félix. Monsieur Guillaume BILLON propose de se rendre sur place le mardi 14 mai 2024.

Employés communaux : Madame le Maire indique au conseil que l'employé communal récemment recruté a été en arrêt de travail à de multiples reprises. Une reconduction de sa période d'essai a été renouvelée pour la même période (2 mois) et qu'ensuite son contrat prendrait fin. Madame le Maire évoque également la possibilité de recourir à une entreprise extérieure pour l'entretien des espaces verts.

Réunion d'information défense : Monsieur Frédéric FAURE informe le conseil que suite à cette réunion l'armée recherche une commune pouvant les accueillir pour une zone de manœuvre sur 2 jours. Il demande l'autorisation à Madame le Maire qui répond favorablement. Il reprendra contact avec la délégation militaire.

On Tower France : Madame le Maire indique que la société Free mobile propriétaire de l'antenne de téléphonie mobile sur la commune de Sognes souhaite acheter la parcelle pour un montant de 28 000,00 € net. L'offre est valable jusqu'au 20 mai 2024.

Elections européennes : Madame le Maire rappelle la date des prochaines élections et demande aux conseillers de choisir un créneau pour tenir les bureaux de vote.

Réunion Sous-Préfet : Madame le Maire indique que le Sous-Préfet viendra en mairie le 18 mai 2024 à 09h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50.

Perceneige, le 06 mai 2024.

Le Maire, Florence GESSERAND

INFO MAIRIE

L'AGENCE POSTALE de PERCENEIGE



Notre Agence est bien en place, et la fréquentation est en hausse. Le public commence à trouver ses marques et il y trouve tous les services de la Poste.

Il est possible d'y déposer vos courriers, colis, recommandés à déposer ou à venir récupérer si vous étiez absents lors du passage de votre facteur. Vous pouvez également consulter les différents services publics sur la borne mise à votre disposition. Dans le cas où vous rencontriez des difficultés pour vous connecter, Sandra est là pour vous guider.



CONGÉS : L'Agence Postale sera fermée du 16 juillet au 1^{er} Août inclus. Réouverture dès le Vendredi 2 Août 2024.

RECRUTEMENT SERVICE CIVIQUE

L'école primaire de Perceneige recrute pour l'année scolaire 2024-2025 un service civique. La mission sera d'une durée de 9 à 10 mois et s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans, avec ou sans diplômes.



Missions principales : assistance aux enseignantes, aide à la préparation matérielle (installation et rangement, découpage...), aide à l'animation des récréations...

Pour plus de renseignements et/ou candidature vous pouvez envoyer un mail à :

ec-el-perceneige-89@ac-dijon.fr

Vous pouvez également consulter le site Service civique.

PIZZ' ANGEL

Le food truck « PIZZANGEL » sera présent notre commune, le **mercredi des semaines impaires**. Angélique aura le plaisir de vous accueillir de **17h30 à 21h** sur le Parking de la Mairie à Villiers Bonneux. Téléphone : 06 72 64 06 81



CONGÉS : du 21 Juillet au lundi 19 Août inclus.

LE RESTAURANT

« LE RELAIS »

Notre restaurant qui avait été mis en gérance en mai 2022 a fermé ses portes le 1^{er} mai 2024, suite au dépôt de bilan des Gérants en place.

Si parmi vos connaissances quelqu'un était intéressé par La reprise du Relais, n'hésitez pas à lui communiquer le numéro de téléphone de la Mairie au 03 86 88 44 15 ou mail : mairie-perceneige@wanadoo.fr



Les animaux domestiques trouvés blessés sur la voie publique peuvent être amenés chez le vétérinaire de Pont sur Yonne. Vous éviterez ainsi de financer des soins à un animal ne vous appartenant pas. Il existe pour l'Yonne des associations de protection des animaux prenant en charge les frais médicaux, ce qui n'est pas le cas pour la Seine et Marne.

INFO MAIRIE



MAIRIE DE PERCENEIGE 21, rue des Glycines
89260 - Villiers Bonneux PERCENEIGE
Tel 03.86.88.44.15 - mail : mairie-perceneige@wanadoo.fr
Les secrétaires de Mairie : GAËLLE et ÉLODIE
Jours et Horaires d'ouverture de la Mairie



Mardi	Jeudi	Vendredi	Samedi
10 h - 12 h	10 h - 12 h - 14 h - 17 h	10 h - 12 h	10 h - 12 h

CONGÉS : La MAIRIE SERA FERMÉE DU LUNDI 12 AU SAMEDI 17 Août 2024

CALENDRIER DES ACTIVITES à noter sur vos AGENDAS...

- Samedi 31 Août 2024 : Journée découverte de Tir à Villiers Bonneux,
- Samedi 12 Octobre 2024 à 14 H Concours de Belote
- Dimanche 17 Novembre 2024 Marché de Noël



LA CANTINE DE L'ÉCOLE

Pour les Parents qui souhaiteraient consulter sur Internet les menus de leur enfant voici le lien :
<https://www.c-est-pret.com//scolaire/accueil/4f47f0a6ff53476c8ee3f893c8600cc2>

DECHETTERIE DE PONT SUR YONNE

Au 1^{er} juillet 2024 l'accès aux déchetteries de la Communauté de Communes Yonne Nord se fera uniquement sur présentation d'un Pass. Ce Pass est gratuit et obligatoire et permet de bénéficier de 24 passages par an. Chaque foyer peut disposer de deux e-badges (sur smartphone) ou d'un badge physique.

Comment obtenir un Pass :

- 1 - Allez sur le portail i-usager : www.ecorec-online.fr/926123/Portail
- 2 - Cliquer sur « demander votre compte » et remplir les champs (1 seul compte par foyer)
- 3 - Cliquer sur le lien reçu par e-mail pour valider le compte.

OPTION 1 - e-badge : Télécharger l'application « Pass déchetteries CCYN » sur votre téléphone et ajouter le code d'activation reçu par e-mail pour générer le QR code.

OPTION 2 - badge physique : Un e-mail de la CCYN sera envoyé lorsque le badge sera prêt. Il devra être récupéré à l'accueil de la CCYN aux horaires d'ouverture. (du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le vendredi de 9 à 12h et de 14h à 16h30)

EMPLOI D'ÉTÉ

Nous recherchons un jeune titulaire du permis de conduire pour des remplacements durant la période estivale de Juillet et Août 2024 auprès des Agents Techniques de notre Commune. Veuillez adresser votre candidature à :
Mme le MAIRE 21 rue des Glycines - 89260 - PERCENEIGE



À L'ÉCOLE..

Ils sont diplômés !



Le dimanche 16 Juin, à occasion de la kermesse de l'école, les élèves de CM2 ont été mis à l'honneur en présence de leurs familles et de leurs enseignantes. Madame GESSERAND, maire de Perceneige qui leur a remis leur diplôme de fin d'année.

Félicitations à nos 7 élèves de CM2 pour leur parcours au sein de notre école : Antonin, Léa, Maceo, Raphaël, Luce, Tom et Lyloo.

Concours d'écriture

Les élèves de CM1 et CM2 ont participé à un projet d'écriture de poèmes qui s'est terminé par un concours interne. Léa, élève de CM2, qui remporte le concours avec le poème qu'elle a écrit pour sa maman. Bravo à elle !



Maman, tu es la meilleure

Tu es mon étoile maman

Avec tes beaux yeux scintillants.

Chaque jour je t'aime un peu plus fort.

Maman tu es une mère en or.

Tu es plus que parfaite.

Surtout quand tu fais la fête.

Tu es super belle de mon point de vue.

Tu as eu une fille comme tu l'as toujours voulu.

Léa

La caserne des pompiers de Sergines

A la suite d'un travail approfondi sur les pompiers et les accidents domestiques, la classe de maternelle a été reçue par les pompiers de Sergines pour visiter leur caserne et découvrir leur métier.



Nous avons découvert leurs différents véhicules et leur tenue d'intervention...



Nous avons visé des plots en se servant de la lance à incendie !
Nous savons qu'il faut appeler le 112 en cas d'urgence !

Merci les pompiers !



RÉFECTION du RÉSEAU ASSAINISSEMENT

VIE CHANTIER

- Actions à mener :

- SOGEA prend contact avec son sous-traitant Eurovia pour la réalisation d'un devis pour création de merlons en enrobé sur une hauteur de 8 à 12 cm (selon proposition du sachant) sur l'impasse des Pâquerettes pour gérer l'écoulement des eaux de ruissellement. En cas d'accord de la commune sur le devis, le devis devra être signé avant l'intervention d'Eurovia.
- C3i transmettra un plan et une visualisation des travaux de gestion des EP sur l'impasse des Pâquerettes selon la solution demandée par la commune

- Les thèmes abordés :

- Ancien poste abandonné et comblé à -2 m (validé avec la commune lors de la réunion du 22/05)



- Nouveau poste est en fonctionnement : La dalle béton a été coulée, la remise en état à réaliser autour du poste (terre + gazon pour cacher du mieux possible le béton), la nouvelle armoire définitive doit être posée prochainement y compris son raccordement et le regard a été créé en amont pour reprendre l'arrivée gravitaire dans le poste.
- Travaux de branchements terminés sur les hameaux Vertilly et Plessis-du-Mée, il reste le branchement rue des Primevères 2 hameau Villiers-Bonneux que SOGEA réalise à partir du 04/06.
- Intervention A3SN pour les essais collecteurs et branchements sur les hameaux Vertilly et Plessis-du-Mée la semaine 23 - **en attente des résultats pour programmer la réfection des deux derniers hameaux.**
- Avec les intempéries et les phénomènes de pluies torrentielles arrivés il y a quelques jours/semaines, la commune souhaite profiter

- De la réfection de chaussée sur l'impasse des Pâquerettes pour réaliser deux merlons en enrobés afin de dévier les eaux et les diriger vers l'exutoire créé par les riverains. Cette solution est une solution intermédiaire à coût modéré. Les coordonnées de l'entreprise Eurovia seront fournies au 1^{er} adjoint M. Poulain pour la gestion du sujet. Eurovia confirmera la faisabilité de la solution après son passage sur site.
- De plus, avec les pluies, une partie du remblai de tranchée a parfois été retirée, Eurovia lors de sa visite sur site prévoira le matériel si nécessaire pour les préparations avant mise en œuvre des enduits bicouches et enrobés
- Eurovia décale son intervention de la semaine 23 ultérieurement
- Les pré Opérations Préalables à la Réception ont été réalisées le 04/06 sur le hameau Vertilly et Plessis-du-Mée.

- Planning suite à la réunion du 04/06/2024 :

- S23 : Travaux sur les branchements restants et sur les finitions de maçonnerie + intervention branchements A3SN
- S24 : Remise en état des zones travaux et repliement selon retour du bureau de contrôles. - Reprise des réfections sur toutes les rues par Eurovia.
- Nouveau poste est en fonctionnement avec armoire de commande posée
- Intervention A3SN pour les essais et tests des tronçons chemisés - en attente des résultats De nombreux affaissements et trous ont été constatés sur plusieurs rues, un marquage à la bombe a été fait par SOGEA. A noter, une mauvaise préparation des tranchées et un reprofilage non réalisé avant mise en œuvre des enduits. Reprise des réfections (reprofilage des bosses, trous et affaissements) à réaliser par Eurovia.



- Rebouchage des trous de carottages sur les routes départementales.
- Reboucher les gros trous en rive de chaussée devant l'école avant la réfection.

VIE COMMUNALE - KERMESSSE DE L'ÉCOLE

Dimanche 16 juin les élèves de l'école de Perceneige ont eu le plaisir de présenter leur spectacle de fin d'année à leurs familles et amis.



La fête a commencé par le parcours de la flamme olympique et du cross des élèves des classes élémentaires.



La remise des Livres ainsi que les diplômes des CM2 a été effectuée par Florence GESSERAND Maire. Cette année il a été proposé de déjeuner sur place. Les parents s'étaient mobilisés pour satisfaire l'appétit des petits et des grands... Les fonds récoltés iront au profit de la caisse des écoles afin de financer les différentes sorties scolaires des écoliers.



CONCOURS DE PÉTANQUE : 28 équipes engagées



Franc succès pour « La Boule Perceneigeoise » qui avait organisé un concours le samedi 8 juin 2024. C'est sur un terrain rénové et dans une ambiance particulièrement conviviale que se sont affrontés les 56 joueurs(es) dont 12 participants perceneigeois. Les vainqueurs Annabelle et Patrice se sont vu remettre 2 Gaufriers toasters, l'équipe formée par Johan et Yves s'est classé 2^{ème} avec pour lots 2 grandes cocottes en

fonte, et les 3^{èmes} Stéphane et Bruno ont eu des barbecues. Ces lots ont été offerts par la municipalité et ont été remis par Mme le Maire, Florence Gesserand, en présence des organisateurs Philippe Péret et Jean-Marie Chéreau dirigeants de l'équipe des boulistes perceneigeois. Des lots ont été remis à l'ensemble des joueurs. La présence de Jeunes de 14, 16 ans a été appréciée des boulistes, la relève est ainsi assurée...



3^{èmes} Stéphane et Bruno au centre Florence Gesserand



1^{ers} Annabelle et Patrice



2^{èmes} Johan et Yves



Pour rappel « LA BOULE PERCENEIGEIOISE » organise un 2^{ème} CONCOURS de BOULES le SAMEDI 7 SEPTEMBRE 2024 sur les Terrains de Plessis du Mée - Perceneige.

TOURNE'SOL DANSE

reprendra à la rentrée de septembre 2024 et l'animatrice Johanna sera là pour accueillir petits et grands le **mercredi 11 septembre 2024** à partir de **15 heures** à la salle des Associations au 14 rue des Troènes à Plessis du Mée.



FAMILY BUS



Aurélié Robin et Christelle Richard Meunier chargées d'animations du Bus PMI vous accueilleront les **JEUDIS 4 Juillet, 1^{er} Août, et 5 Septembre 2024** de 9 h 15 à 12 h devant la Salle des Associations sise au 14, rue des Troènes à Plessis du Mée commune de Perceneige. Les futurs Parents, et Enfants de 0 à 6 ans peuvent bénéficier de consultations gratuites avec un professionnel de santé. Prenez **RENDEZ-VOUS** en Téléphonant au **Secrétariat du PMI : 03,86,83,67,08**



Coaching Bien-Être avec Kévin AMY

Installé à Perceneige depuis Janvier 2021, Kévin AMY vous accompagne par l'intermédiaire de deux activités complémentaires :



- L'ÉQUILIBRE ALIMENTAIRE (avec plus de 10ans d'expérience dans le domaine). Dans le cadre de cette activité, il vous propose de réaliser un bilan gratuit et sans engagement. Par la suite, il vous exposera les différents programmes possibles et sur-mesure.
- LE MASSAGE AMMA ASSIS, méthode David PALMER.

En activité depuis Juin 2024, il vous propose un moment de détente redynamisant au travers de ce massage. Prenant sa source dans la tradition japonaise, ce massage est une adaptation de David PALMER (référence dans le domaine) du massage Amma traditionnel qui se pratique allongé.

Le massage Amma Assis dure en moyenne 20 min, sur une chaise ergonomique tout en restant habillé. Sur le principe de l'acupression, il mobilise le cuir chevelu, la nuque, les épaules, les bras, les mains, le haut et le bas du dos. Pour plus d'information ou prendre rendez-vous, contactez-le par téléphone ou par mail aux coordonnées ci-dessous.

06 72 52 61 82 - mail, kevin.amy.coaching@gmail.com



LA CHORALE « TOURNE'SOL » EN REPRÉSENTATION



Cette Association a été créée en septembre 2010. Celle-ci comprenait au départ la chorale, la danse, le théâtre et la sophrologie en 2014. La chorale a cessé son activité en juin 2013 pour reprendre avec Sophie MABIALA en septembre 2022. Lors de la saison 2022 - 2023, ce ne sont pas moins de 21 personnes qui se sont inscrites, et en septembre 2023 ce sont 11 personnes supplémentaires qui viennent agrandir le cercle des Choristes. Vendredi 14 Juin ce sont 28 choristes qui ont donné de la voix en interprétant des standards de la chanson française ainsi que des classiques tel que l'Ave Verum Corpus de Mozart. Le public venu en nombre a apprécié cet ensemble vocal perceneigeois. Des boissons rafraîchissantes ainsi que des pâtisseries étaient proposées à la vente au profit de l'association Tourne'Sol.

VIE COMMUNALE - « VILLE A JOIE »

L'Animation
« VILLE à JOIE »
s'est déroulée dans
notre commune
samedi 22 juin
2024 en
avant-première de
la « FÊTE DE LA
MUSIQUE ».

Une quinzaine d'artisans
ainsi que des associations
étaient présentes :

- le comptoir de Nani
- Arts et Portails :
renov'antan
- Stand d'Orientation guide
pour le bon service,
- Vision à la Maison,
- ADDEVA association pour
la défense des victimes de
l'amiante et autres maladies
professionnelles
- Les senteurs fondantes
de Chloé,
- Le Club des Joyeux
perceneigeois
- Association de Loisirs
Créatifs et scrapbooking
- CPN Réveil Nature
- AD-SPI pour la création
de votre site professionnel
- Association de Tir Sportif
Indoor



VIE COMMUNALE - LA FÊTE DE LA MUSIQUE



La Fête de la Musique a été animée par le Groupe « LES ENVOYÉS SPÉCIAUX ». Après une météo capricieuse, la soirée de samedi qui semblait compromise a bénéficié d'une accalmie qui a permis le bon déroulement de cet évènement festif dorénavant annuel dans des conditions idéales. La piste de danse sur gazon a accueilli un bon nombre de perceneigeois.



Deux Food trucks avec au choix - Poulets Frites Crêpes, ou spécialités réunionnaises accras, samoussas ou poulets croustillants, achard de légumes ou nouilles crevettes pour n'en citer que quelques-uns... ces menus ont ravi le palais de toutes les personnes présentes.



Paul GIBEY, soldat, prisonnier de guerre, Mort pour la France.

« Ô, si je devais tomber demain, enterrez-moi ici,
Afin qu'au-dessus de ma tombe à chaque jour qui revit,
Les fleurs des champs puissent fleurir, et les tourterelles s'aimer,
Et les amoureux, dans cet endroit inconnu,
S'embrasser tendrement en regardant la lune qui luit. »

Poème en l'honneur d'Alan SEEGER (1888-1916) inscrit sur l'ossuaire de la Nécropole de LIHONS dans la Somme.

Le décès de Paul GIBEY fut enregistré en Mairie de VILLIERS-BONNEUX le 16 novembre 1920.

Il y est inscrit : « Par ordre du Ministre de la Guerre, le Directeur du Service Général certifie que la traduction d'un acte de décès, établi en langue allemande est conçue ainsi qu'il suit :

GIESSEN, le 9 février 1915. Le Médecin Chef de l'hôpital des prisonniers de guerre de GIESSEN a déclaré que le prisonnier de guerre François Paul GIBEY, soldat de la 10^e compagnie du 89^e régiment d'infanterie né à THORIGNY, âgé de 26 ans, de religion catholique, laboureur, marié à Juana née FOUCHER est décédé à GIESSEN le 9 février 1915 à 8h00 du matin. »

Sa fiche militaire indique dans la rubrique « genre de mort » : Maladie pulmonaire.



Revenons au début de cette histoire qui se termine si tristement.

Paul est né le 22 juin 1888 à THORIGNY sur OREUSE.

Il a un frère plus âgé, Louis Auguste né en 1880.

Leurs parents sont Auguste et Léontine LÉPAGNOL.

Auguste, appelé sous les drapeaux en septembre 1901 est mis en disponibilité en septembre 1902 sous le motif de « fils aîné de veuve ».

Paul est appelé en 1909, à cette époque il réside à VILLIERS-BONNEUX. Le recensement de 1906 indique qu'il est domestique dans la famille SAVOURAT.

Il effectue ses deux ans d'armée au 160^e régiment d'infanterie et en ressort avec un certificat de bonne conduite.

Mobilisé le 3 août 1914, il est affecté au sein du fameux 89^e d'infanterie (relire les magazines n° 21 et 28).

Le 22 août, son régiment est engagé à LONGUYON et participe à la journée tragique, celle de la pire hécatombe de l'histoire militaire française (relire le magazine n°20) puis aux combats qui se prolongent sans interruption jusqu'à la fin de septembre.

Le 22 août 1914, le 89^e R.I est presque anéanti, le Colonel commandant le régiment, de crainte de se voir « enveloppé » par l'ennemi, décide d'enterrer le drapeau de son unité.

Ce drapeau sera retrouvé le 30 novembre 1918.

Paul est fait prisonnier, très probablement durant cette période, car ensuite l'unité tiendra un secteur de tranchées dans la Meuse. Un secteur dangereux mais très statique qui ne favorise pas la capture de soldats ennemis.

Je n'ai pas trouvé d'informations complémentaires dans son dossier militaire, mais je suppose que sa capture a lieu entre le 20 août et le 15 septembre 1914.

Les prisonniers de guerre français durant la guerre.

1914 : 205.000 - guerre de mouvement, recul sur la Marne.

1915 : 75.000 - stabilisation du front

1916 : 86.000 - VERDUN

1917 : 56.000 - SOMME et Chemin des Dames

1918 : 124.000 - Dernières offensives allemandes.

Total : 546.000

(source : service historique des armées)

Durant le conflit, 39.000 soldats moururent dans les camps ou hôpitaux allemands.

La première raison fut la maladie et en particulier, le Typhus.

Le manque d'hygiène, la promiscuité, la mauvaise qualité de l'eau et de l'alimentation, les baraquements humides et peu chauffés sont autant de raisons qui, cumulées, engendrèrent maladies et décès.

La seconde raison est que de nombreux soldats furent capturés blessés sur le champ de bataille et ne survécurent pas.

Il y eut aussi des cas de maltraitance, de pénibilité de certains travaux et aussi d'évasions ratées...

Durant la période allant août 1914 à la fin de 1915, le sort des prisonniers fut le plus terrible, l'Allemagne se trouve submergée de prisonniers et la bonne gestion de ceux-ci tardera à se mettre en place.

Le décès de Paul survint durant cette période chaotique.

Il fut interné dans le camp de GIESSEN dans la région de Hesse située dans le centre-ouest de l'Allemagne.



C'est un vaste camp qui interna jusqu'à 26.000 soldats dont 20.000 français.

Sa famille fut informée de son décès, mais l'acte l'officialisant ne parvint en Mairie qu'en novembre 1920. La famille n'ayant pas demandé à récupérer sa dépouille, l'Etat la rapatria après-guerre en France et fut inhumée dans La Nécropole Nationale de SARREBOURG aussi appelée la « Nécropole des Prisonniers de Guerre ». Sa tombe porte le numéro 1459.



Créée en 1922, cette Nécropole, inaugurée en 1926, regroupe les corps des soldats morts au cours de leur captivité en Allemagne entre 1914 et 1918. Inhumés dans des cimetières provisoires rattachés aux camps d'internement, leurs corps ont été exhumés puis rapatriés à SARREBOURG. Ce cimetière national regroupe, en tombes individuelles, 13 389 sépultures de soldats français.

Ce n'est que le 28 février 1922 qu'une loi fut votée accordant aux prisonniers décédés en captivité le statut de « Morts pour la France ».

Revenons chez nous, voici deux petites découvertes qui illustrent cette période qui endeuilla toute la France.

Le nom de Paul GIBEY, résidant à VILLIERS-BONNEUX est inscrit sur notre Monument aux Morts. Son frère, Louis, vivait dans les environs de SENS. Ils restent cependant des enfants de THORIGNY.

Paul est donc aussi inscrit sur le monument de sa commune natale, probablement à la demande de sa famille. (Relire l'article du magazine n°31)

Le nom de Louis, son frère, est aussi présent sur le monument de THORIGNY, et la suite n'est pas ordinaire... Il était cantonnier à LA BELLIOLE (20km à l'ouest de Sens) et vivait avec sa femme Alice FOUTEAU. Ils n'ont, semble-t-il, pas d'enfant. Veuve, elle se remaria en 1919.

Louis est mobilisé en août 1914 au 89^e régiment d'infanterie (le même que son frère), et il participe donc aux mêmes batailles que ce dernier.

Soldat courageux, il est blessé le 1^{er} mai 1915 en MOSELLE par éclat d'obus et contusion de la face. Sa fiche militaire indique qu'il mourut à SENS le 3 décembre 1916 après sa chute d'un train.

Cet accident est « non imputable au service » et sa fiche porte la mention « **Non Mort pour la France** ».

L'hypothèse la plus probable est que le drame se soit déroulé à l'occasion d'une permission.



Monument aux Morts de THORIGNY sur OREUSE

En principe, son nom n'aurait pas dû être inscrit sur le monument aux Morts de THORIGNY sur OREUSE.

Mais qui aurait pu imposer à cette mère que les noms de ses deux fils morts l'un en 1915 l'autre en 1916, tous deux poilus de France, soient absents du Monument.

BIS : Appel adressé aux anciens de Perceneige :
Nous recherchons des informations relatives à la construction de nos monuments. (dates, photos, témoignages, etc..)

Frédéric FAURE
 acg191419@gmail.com
 Tél : 06.20.58.39.15

Visitez le site internet de l'association :
<https://acg191419.wixsite.com/acg1419>



Eh oui en fait on a eu chaud, car notre Président du Sénat M. Gérard Larcher nous avait fait savoir qu'il n'était pas pour cette inscription du droit à l'I.V.G. dans la constitution. J'avais également eu peur qu'une



certaine Simone Veil qui repose pour l'éternité au Panthéon, ne soit contrainte d'effectuer un demi-tour dans son cercueil, car c'est bien elle qui sur le sujet, avait totalement « débroussaillé le chemin ». Il ne restait plus qu'à ses héritiers, à goudronner ce fameux chemin, afin d'éviter qu'un quelconque farfelu arrivant au pouvoir, ne se mette à nous la

« jouer à l'envers » !

Disons-le d'emblée, une femme qui a recours à l'IVG, ne la pratiquera jamais de gaieté de cœur. Les causes en sont très diverses, et il est intéressant de savoir selon une étude de l'INED (Institut National d'Études Démographiques) que ce sont en grande priorité les femmes des milieux les plus défavorisés qui y ont principalement recours. Il en est qui vous rétorqueront qu'il existe bien des moyens de contraception permettant de ne pas parvenir à une telle extrémité. Soit, mais gardons-nous de rejoindre ici le cercle facile des grands moralisateurs, aux idées toutes faites ! Les différentes difficultés de la vie, et il n'en manque pas, se chargent de vous faire rejoindre les routes du dénuement le plus total. Parmi les cas les plus douloureux, il y a bien sûr les femmes ayant subi un viol. Il est bon de savoir que sur notre planète complètement « foldingue », il existe des pays (le Salvador par exemple) qui refusent à une femme l'autorisation d'avorter, même après avoir été violée ! Pire encore, dans ce pays une femme qui se fait avorter risque jusqu'à 30 ans de prison. Cependant ce pays n'est pas le seul à pratiquer ce genre d'odieuse torture puisque l'on en dénombrait une quarantaine dans le même cas. Si l'on effectue un petit retour en arrière, on se rend compte qu'avant Mme Veil, la chose s'effectuait dans l'ombre mais pour quel résultat ?

Il y a peu de temps encore, le viol n'étant pas vraiment puni, les femmes devaient se « débrouiller » avec leur problème ! Au dix-neuvième siècle les victimes régulières du fait, étaient le plus souvent les domestiques. La plupart du temps afin de conserver leur place, elles devaient subir les assauts

de leur patron (voire du fils de celui-ci). Finalement « bonne à tout faire » ce n'était pas forcément expliqué à l'embauche, « Tout faire » pouvait vouloir dire éventuellement : être la victime des viols répétés des hommes de pouvoir de la maison ! Il fallait surtout ne jamais se plaindre au risque, un comble de perdre son emploi ! Un emploi qui n'était cependant guère enviable :



levée à l'aube, couchée très tard, logée dans un réduit généralement sous les toits ou elles étouffaient en été et grelottaient en hiver. Le tout pour un salaire de misère. Ajouter à cela ce qu'elles avaient à subir et vous voyez le tableau ! Lorsque ces pauvres filles tombaient enceintes, il leur fallait trouver une solution pour ne pas conserver l'enfant au risque de perdre leur place. Là, c'était la patronne qui s'occupait de leur cas : Mademoiselle débrouillez-vous comme bon vous semble, mais on ne veut pas de ça chez nous ! Si vous ne réglez pas votre problème vous serez renvoyée ! La plupart du temps, la patronne en question connaissait parfaitement la source des ennuis de son employée, mais elle fermait les yeux, ce n'était pas très grave, pensez donc on n'allait pas faire d'histoires pour une petite « bonniche », et puis, il fallait bien que « Monsieur » puisse se distraire un peu ! Que pouvait faire la pauvre petite employée à part avoir recours à l'avorteuse ! En fait « la faiseuse d'anges » comme



on la surnommait... Le conclave des « vieilles pies médisantes » auprès de qui, la malheureuse allait chercher conseil, s'exprimait à voix basse :

tu n'as qu'à aller voir la mère « Machin », tu verras, elle habite une vieille bicoque juste à la sortie du village, elle va t'arranger ça !

La mère « Machin » très souvent moitié sorcière, moitié enjôleuse, ne vous inspirait guère plus confiance que sa bicoque, disons que les deux étaient à peu près aussi sales et aussi repoussantes l'une que l'autre. Du coup, bien que sachant précisément ce que l'on venait y faire, on y entraît à reculons !

Le jour dit l'avorteuse commençait par dépouiller la pauvre bonne de ses deux ou trois petites économies.

Le « ballet » des aiguilles à tricoter se mettait en route. Question aiguilles, c'était plutôt du crochet, vu qu'il fallait que la vieille vous décroche l'embryon ! Bref, ce n'était pas vraiment de la belle ouvrage ! D'ailleurs il arrivait que dans certains cas très malheureux, au vu de l'hygiène relative des lieux et des moyens employés, notre sorcière gratifiait ce bon vieux Saint Pierre de deux anges d'un coup : la mère et le futur enfant ! Toutes ces pratiques étaient absolument interdites, mais la plupart du temps, personne n'en savait rien, si cela se passait bien. Les instances officielles semblaient plus ou moins fermer les yeux. Ce genre de pratique perdura au moins jusqu'au début des années 1970. Eh oui mesdames, ce qu'il faut dire aussi, c'est que ces lois étaient promulguées principalement par des hommes, et il faut bien reconnaître qu'ils vous ont affublé d'un tas de misères durant des siècles, en accordant peu de considération aux femmes dans la société.

En 1804, il était écrit dans le code civil : le mari se doit de protéger sa femme. Sauf qu'en contrepartie, il était également écrit que la femme devait obéissance à son mari. A l'analyse, l'argument était tout bonnement piégeux, car la notion de désobéissance pouvait, selon le bon vouloir du mari, s'étendre à l'infini.

C'est en 1946 que dans la constitution il sera écrit : les droits des femmes deviennent désormais égaux à ceux des hommes. Malgré cette avancée officielle les femmes continuaient d'hériter des contraintes liées à la conception des enfants. On connaît sur cette situation assez bien la réponse de beaucoup d'hommes : « salut Berthe » j'ai passé un bon moment, mais à présent débrouille toi avec ton problème, tu n'avais qu'à pas, etc... Une certaine lâcheté masculine qui heureusement tend à disparaître de nos jours.

En 1967, une petite révolution arrive dans la vie des femmes : la loi Lucien Neuwirth leur fait accéder à la



contraception ! Au passage, merci Mr Lucien, vous avez largement participé à faire avancer les choses, et à ce titre vous mériteriez d'avoir votre nom inscrit

sur bien plus de plaques de rues que ce n'est le cas. Rendez- vous compte mesdames cette loi abrogeait toutes les précédentes. Des lois qui heureusement n'étaient pas toujours appliquées car en cas d'avortement vous encouriez la prison, et même (pour

rappel) la condamnation à mort pendant le régime de Vichy ! Et actuellement, ou en sommes-nous d'une manière générale avec les droits des femmes ?

Ne nous voilons pas la face, durant de longs siècles tout a été mis en place par des hommes, pour les hommes ! Quoi de plus naturel qu'il puisse en subsister encore quelques traces. Sur le papier, il est vrai les lois sont inscrites, mais dans les faits ? Je pense sincèrement que tant qu'une petite partie des hommes restera misogyne, le sacro - saint livre des lois ne sera pas toujours respecté à la lettre. On vous dira que c'est à vous mesdames de continuer à vous battre. Sachez que dans votre combat, bien des hommes vous soutiennent et vous suivent. Quelques interrogations méritent d'être citées en ce qui



concerne les domaines du salaire et du pouvoir. Dois-je donc en conclure qu'il faudra encore attendre 40 ans, et voir disparaître tous les « vieux tordus » pour qu'enfin soit établie une juste régularisation des salaires ? Il reste encore un secteur ou des « mâles » totalement

abjects interpellent sur le niveau d'horreur qu'ils sont capables d'atteindre. Celui des malheureuses femmes qui meurent sous les coups de leur mari ou de leur compagnon. Selon le ministère de l'intérieur une femme meurt tous les trois jours,



un chiffre qui donne le frisson ! Dans bien des situations, la suprématie des hommes s'exerce encore. Par exemple

pour ce qui est des postes à haute responsabilité, dans ce secteur, nous éprouvons l'impression que les hommes pratiquent la chasse gardée ! Parlons de la Présidence de la République, qu'il s'agisse de la quatrième, ou de la cinquième, nous en avons vu passer des Présidents ! C'est vrai, je m'fait vieux, je pense avoir quelques trous de mémoire, je vous pose la question ? qui peut me donner le nom d'une Présidente de la République ? Ne chercher pas elle figure au registre des abonnés absents ! j'ai une petite idée sur la question. Les partis politiques, en majorité des hommes à une ou deux exceptions près, font monter au créneau leur congénères masculins. La force de l'habitude peut être ? Je croirais plutôt à un petit courant de misogynie. Vous pensez que je suis mauvaise langue, ce n'est pas si sûr que cela !

Y E

Vos réflexions et suggestions seront toujours les bienvenues à l'adresse mail suivante : y.eimery@wanadoo.fr

LES ARTISANS DE PERCENEIGE

TRAVAUX PUBLICS



SNC LAVILLETTE

Terrassement, Démolitions,
Élagage, Remise en état de
terrain et cour...

6, rue des Lilas - Villiers-Bonneux

Tel 06 46 48 55 17

Devis Gratuits pour Communes,
Professionnels ou Particuliers



SERVICE de TAXI

Nicolas MOUZA

1, rue des Cerisiers à Sognes

Tél 06 85 74 95 31

AFFÛT-MOBIL

Itinérant : Affûtage, Remoulage

Mail : affut-mobil@hotmail.com

10210 - CHESLEY

Tel : 06 38 53 40 06

Pour tous Couteaux, Ciseaux, outils de
Jardin, et Outils divers... Possibilité de
se déplacer chez le particulier ou le
Professionnel...



Rémi ROSSI 18, rue des Lauriers
89260 - Plessis du Mée - Perceneige
**R2O - Plomberie Chauffage Energies
Renouvelables**

Tel 07 57 06 50 51

Chauffage : Installation, Entretien,
Dépannage, Ramonage, Toute énergie.

Plomberie : Salle de bain, WC,
Débouchage, Raccordement, Ventilation.



Les Artisans et Professionnels souhaitant paraître dans la rubrique « Les Artisans de Perceneige » peuvent nous contacter par mail à la Mairie : mairie-perceneige@wanado.fr

WESTERN SHOW CIRCUS



Samedi 6 et Dimanche 7 Juillet le Western Show Circus était à Perceneige. Cette troupe d'artistes itinérants a présenté son spectacle devant un public ravi et venu nombreux. Les enfants ont été invités sur la piste afin de participer au Show avec les Jongleurs, funambules équilibristes et jeu d'adresse avec le fouet mexicain. La représentation était offerte par la Municipalité à l'occasion de ce début de vacances estivales.

LES JEUX OLYMPIQUES DE L'ANTIQUITÉ A NOS JOURS



L'histoire des Jeux remonte à l'Antiquité et prend ses racines en Grèce dans le Péloponnèse il y a environ 3000 ans. Des concours sportifs organisés à Olympie avaient lieu tous les quatre ans et ont pris le nom de Jeux Olympiques. On ne sait pas

précisément quand ils ont commencé, mais leur première trace écrite date de 776 av. J. C.



En 1894, Pierre de Coubertin lance son projet de rénovation des Jeux Olympiques et en 1896 a lieu la célébration des 1^{er} Jeux de l'ère

moderne, à Athènes. Le 23 juin 1894, à la Sorbonne, au cœur de Paris, les délégués de neuf pays fondent le Comité International Olympique (CIO). Ces pays sont la Belgique, la France, le Royaume-Uni, la Grèce, l'Italie, la Russie, l'Espagne, la Suède et les États-Unis. De ce jour date la naissance des Jeux Olympiques de l'ère moderne. La première édition se tient deux ans plus tard à Athènes, du 6 au 15 avril 1896... Les rituels sont restés les mêmes, toujours avec cet esprit d'olympisme. Aujourd'hui, le lancer de javelot et le lancer de disque reste la même technique que dans l'Antiquité.

LES PHRYGES sont les mascottes officielles des Jeux Olympiques et Paralympiques qui se tiendront à Paris en juillet 2024. Ces deux mascottes de couleur rouge baptisées « Les Phryges » symbolisent la liberté et la révolution. L'une représente les Jeux olympiques et l'autre, équipée d'une lame de course, représente les Jeux paralympiques et elles ont une mission commune : encourager et incarner le Sport dans un esprit français.



LES JEUX DE PARIS 2024 Pour la troisième fois de son histoire, Paris va accueillir les Jeux Olympiques, 100 ans après les derniers jeux d'été de 1924. Ceux-ci se dérouleront du 26/07/2024 au 11/08/2024 pour les Jeux Olympiques avec 43 disciplines au programme, et du 28/08/2024 au 08/09/2024 pour les jeux Paralympiques et 23 disciplines au programme. La

cérémonie d'ouverture doit se dérouler hors du stade

olympique en l'occurrence en plein cœur de Paris sur la Seine. Sept villes vont accueillir les



matchs du tournoi olympique de football : Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Nice, Paris et Saint-Etienne. Le projet « Paris 2024 » s'appuie sur 95 % de sites déjà existants ou temporaires pour un budget annoncé de 6,6 milliards d'euros. Les réalisations nécessaires sont un centre aquatique construit à côté du Stade de France, une arène couverte de 7 500 places pour le basket-ball et la lutte à la porte de la Chapelle ; en outre, le village olympique est situé à L'Île-Saint-Denis, Saint-Denis et Saint Ouen sur Seine en Seine-Saint-Denis, tandis que le village des médias est établi à Dugny.

Le départ du mythique marathon sera donné sur les Champs Élysées. Les coureurs passeront devant la Place de la Concorde, l'Opéra Garnier, Le Louvre, Notre-Dame de Paris, le Musée d'Orsay, la Tour Eiffel, le Grand Palais ou encore l'Hippodrome d'Auteuil, Bastille, le Bois de Vincennes et le Bois de Boulogne. Paris sera plus que jamais une fête

Cette Course exceptionnelle en plein cœur de Paris partira à 21 h pour le 42 km et 23 h 30 pour le 10 km avec une arrivée à l'Esplanade des Invalides.

L'YONNE PRÊTE POUR LES JEUX

Le 11 juillet 2024 le passage du relais de la flamme olympique marquera une journée exceptionnelle pour notre département. Les sept villes-étapes sont :

- 1 - Avallon 8h30 Petit-Déjeuner,
- 2 - Vézelay 9h30 Lâcher de ballons par les enfants,
- 3 - Sens 11h46 Spectacle aérien en soirée,
- 4 - Saint-Fargeau 13h18 Banquet Républicain
- 5 - Migennes 15h46 Relais de 7 « flammettes »,
- 6 - Chablis 17h04 Atelier Théâtre,
- 7 - Auxerre 18h01 Site de célébration, Animation au parc Roscoff et Soirée « Quais en folie ».



INFO UTILES

Ils sont nés :

Mathis Pillot né le 14/05/2024 1^{er} jumeau et
Côme Pillot 2^{ème} jumeau né le 14/05/2024 de Amandine
LALOYAUX et Vincent PILLOT de Grange le Bocage



Ils nous ont quittés :

- Philippe PILAT 01/07/1953 - 25/03/2024
Plessis du Mée
- Yves HORSIN 23/11/1953 - 19/05/2024
de COURCEAUX,



Ils se sont unis... Tous nos vœux de Bonheur,



- Le 29/04/2024 Sandrine MASURE et
Christophe JUCHAT de Villiers-Bonneux,
- Le 01/06/2024 Angela GOURDIN et Jérôme
CAQUAIS de Villiers-Bonneux

Les Pharmacies

Sergines : 03 86 66 30 22

- Du Lundi au Vendredi 9 h 30 - 12 h 30 et 14 h 30 - 19 h
- Le Samedi de 9h 30 à 12 h 30 fermé l'après-midi

Thorigny sur Oreuse : 03 86 88 45 29

- Lundi fermé le matin puis ouvert de 14 h 15 à 19 h 30
- du Mardi au Vendredi 9 h à 12 h 30 et 14 h 15 à 19 h 30
- Samedi 9 h à 12 h 30 et 14 h 15 à 17 h

Trainel : 03 25 39 11 04

- Lundi au Vendredi de 9 h à 12 h 15 et de 14 h 15 à
19 h 15 Samedi 9 h 12 h 15 et Fermé l'après-midi.



MÉDECINS

Sergines 03 86 66 30 23
Thorigny 03 86 88 43 61
Trainel 03 25 39 16 29



Cabinet des Infirmières de Perceneige :
S. LAMARRE, S. CAIGNOL, D. JAMET,
Le Fruitière : 5, Rte de Sens - Thorigny/O
Téléphone : 03 86 88 90 18

Cabinet de kinésithérapie

06 70 68 91 43 au 5, rue de l'Aubépine
Plessis du Mée Perceneige



ASSISTANTES MATERNELLES À PERCENEIGE

- Denise CAPLOT 15 rue Thuyas à Plessis du Mée - 06 17 46 37 41
- Christine PERET 1 rue Tamaris à Plessis du Mée - 06 83 43 08 31
- Patricia ROBERT 5 rue Tilleuls à Grange le Bocage - 06 10 15 39 36
- Rachel RICHARD 13 rue Glycines à Villiers Bonneux - 06 52 57 35

Les AGENCES COMMUNALES de la POSTE

Perceneige : Mardi, Mercredi Jeudi, Vendredi de 15h30 à 18h30
Samedi de 9 h à 12 h.

Sergines : Lundi 15h30 à 17h45 - Mardi au Samedi de 9h à 12h,
Thorigny sur Oreuse : Mardi au Vendredi 9 h à 12 h et 13h30 à 16h30,
Fontaine Fourches : Lundi au Vendredi 9 h à 12 h

Numéros Utiles

SAMU 15
Pompiers 18
Gendarmerie 17 ou 03 86 67 11 17
Urgences 112
Hôpital de Sens 03 86 86 15 15
Clinique de Sens 03 86 95 86 86
Epicierie Solidaire 03 58 45 46 75



Pédicure - Podologue

Jessy PIAZZA
D.E. à domicile
Tel : 06 12 73 90 27



Maison de Services au Public à Sergines Tel 09 64 46 09 34
Lundi de 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h
Mardi de 13 h 30 à 18 h
du Mercredi au Vendredi : de 9 h à 12 h de 13 h 30 à 17 h
Le Samedi : de 9 h à 12 h

Mairie de PERCENEIGE

le 3^{ème} mardi du mois le **MATIN** sur Rendez-Vous.



Les Déchetteries



Déchetterie de Pont sur Yonne (Route de St Sérotin) 03 86 67 21 46 - Horaires du 1^{er} Avril au 31 Octobre

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9H-12H		9H - 12H			9H - 12H
	14H - 18H				

Pour obtenir une carte d'accès pour la déchetterie de Bray sur Seine ou Gouaix, rendez-vous à la Mairie de PERCENEIGE avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Déchetterie de Bray sur Seine Tel 01 64 00 26 45 - Horaires du 1^{er} Avril au 30 Septembre

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	9H - 12H30	9H - 12H30	FERMÉ	9H - 12H30	
14H - 17H	14H - 17H	14H - 17H	FERMÉ	14H - 17H	8H30 à 17H20